

Légende

Index des zones

- Zone 1 : quartier de Pouty et commune de Bressols
- Zone 2 : communes de Lacourt-St-Pierre, d'Albefeuille-Lagarde, Montbeton et Escatalens
- Zone 3 : communes de Villemade et de Lamothe-Capdeville
- Zone 4 : quartier de Saint-Martial et commune de Saint-Nauphary
- Zone 5 : communes de Corbarieu et de Reyniès
- Les 3 arrêts PÔLE TAD sont accessibles depuis toutes les zones

